

Vie privée et renseignements personnels en classe : QUE DEVONS-NOUS SAVOIR ?

Visitez le site Web du
Commissariat
à la protection
de la vie privée
du Canada

www.priv.gc.ca

Visitez le site Web du
Centre canadien
d'éducation aux
médias et de littératie
numérique

www.habilomedias.ca

**Qu'est-ce qu'un
renseignement personnel ?**

Beaucoup de choses ! Le nom d'une personne, son adresse, son âge, sa photo, sa date d'anniversaire, son origine ethnique ou encore, des numéros permettant d'identifier une personne, comme le numéro d'assurance sociale et le permis de conduire.



Dans le monde numérique, il est facile d'utiliser des informations pour reconnaître quelqu'un, ce qui expose une personne à des risques variés. Alors que **de plus en plus d'outils numériques sont utilisés en classe, tant l'enseignant que les élèves doivent rester prudents.**

**Pourquoi dois-je protéger
mes renseignements
personnels, même en classe ?**



**Que dois-je faire pour
me protéger dans un
contexte scolaire ?**

Des stratégies comme **utiliser les prénoms seulement, ou encore des avatars, permettent de rendre plus anonymes les traces que nous laissons**, lorsqu'il s'agit d'outils numériques dont la sécurité est méconnue. Dans le cas des outils numériques des Centre de services scolaires (Microsoft, etc.), les risques sont minimes car les accès sont gérés en conséquence.

Assurément ! Plusieurs outils gratuits et libres d'accès sont fort intéressants pour le travail collaboratif des élèves : visioconférence, plateformes d'écriture, outils de montage, etc. **Être prudent ne signifie pas d'en cesser l'utilisation !**

**Puis-je continuer d'utiliser
des outils numériques ?**

**Est-ce que je dois me soucier
des traces que je laisse dans
ces outils ?**

Oui, et c'est pourquoi à la fin de l'année scolaire, il est suggéré de **supprimer le contenu déposé par vous et vos élèves** dans ces outils numériques, les enregistrements vidéo également.

